LE BULLETIN OFFICIEL DU COMITÉ

Ile de France Rugby

Numéro : 19
Saison 2013 – 2014
16 Janvier 2014

Sommaire en page 2

« Prépare pour Saint Marcel tes graines nouvelles »

Saison 2013 - 2014

LE BULLETIN OFFICIEL DU COMITÉ

Numéro 19 du 16 janvier 2014

Sommaire

Agenda du CIFR ..... **Page 3**

Informations Sportives ..... **Pages 4 à 18**
- *Sélections* ..... *Page 5*
- *Tournée d'Automne 2014* ..... *Page 6*
- *Compétitions Féminines (**rappel**)* ..... *Page 7*
- *Épreuves Écoles de Rugby (**rappel / rectificatifs / additif**)* ..... *Pages 8 à 14*
- *Rugby à 5* ..... *Pages 15 à 18*

Informations Administratives ..... **Pages 19 à 26**
- *Commission de Discipline* ..... *Pages 20 & 21*
- *Commission des Règlements* ..... *Pages 22 à 26*

Informations Financières ..... **Pages 27 à 29**
- *Remboursement des sinistres aux licenciés* ..... *Page 28*
- *Retrait des places pour le Tournoi des VI Nations (**important**)* ..... *Page 29*

Informations Générales ..... **Pages 30 & 31**
- *Arbitrage : règle de l'avantage ; précision concernant la règle 8* ..... *Page 31*

AGENDA DU COMITÉ DE L'ILE DE FRANCE DE RUGBY

rédaction au 14 Janvier 2014

RÉUNIONS

Du 16 au 22 Janvier 2014 :

16.01.14	Commissions des Règlements	E.Borie	9h à 21h
20.01.14	Commission de la « Billetterie »	Trésorerie	17h
20.01.14	Champions d'Automne	G.Krotoff	19h
21.01.14	Rugby à 5	G.Krotoff	19h
22.01.14	Commission de Discipline	E.Borie	14h

Du 23 au 29 Janvier 2014 :

23.01.14	Commissions des Règlements	E.Borie	9h à 21h
23.01.14	Arbitres : Préparation examen fédéral	7, rue O. Talon	19h
24.01.14	Arbitres : Classés / Évolution	G.Krotoff	19h
25.01.14	CROSIF	G.Krotoff	9h
27.01.14	Clubs du Samedi	G.Krotoff	19h
29.01.14	Commission de Discipline	E.Borie	14h à 21h

ÉVÈNEMENTS EN JANVIER 2014

► LUNDI 20 JANVIER 2014 : **Soirée en l'honneur des Champions d'Automne,** au siège du CIFR, 19h

Honneur :	R. Melun Combs Sénart
Promotion d'Honneur :	CS Clichy
1ère Série :	AS Montigny le Bretonneux
2ème Série :	USJ Mitry Mory
3ème Série :	US Palaiseau
4ème Série :	RC du Pays Fertois

INFORMATIONS SPORTIVES

- **Sélections**
- **Tournée d'Automne 2014**
- **Compétitions Féminines (rappel)**
- **Épreuves Écoles de Rugby (rappel / rectificatifs / additif)**
- **Rugby à 5**

SÉLECTIONS

TOURNOI DES VI NATIONS
FRANCE FÉMININES / ANGLETERRE

Liste des joueuses franciliennes :

DIALLO	Coumba Tombe	Bobigny
KOITA	Aissa	Bobigny
LIVRE	Marion	Bobigny

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Linas – Marcoussis, le 14 janvier 2014

Tournée de novembre 2014 : Le XV de France rencontrera les Fidjiens

L'International Rugby Board a confirmé, ce jour, à la Fédération Française de Rugby, que le troisième adversaire du XV de France lors de la tournée de novembre 2014 sera les Iles Fidji.

Voici donc le calendrier des rencontres du XV de France lors de la prochaine tournée d'automne :

- Samedi 8 novembre 2014 : France – Fidji (*lieu en attente*)
- Samedi 15 novembre 2014 : France – Australie au Stade de France
- Samedi 22 novembre 2014 : France – Argentine au Stade de France

Contact presse : Alixia GAIDOZ – 01 69 63 67 14 – alixia.gaidoz@ffr.fr

Le rugby, des valeurs pour la vie.

Partenaires Officiels de la FFR

GMF orange adidas BMW

FFR FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

www.ffr.fr
/FFR.officiel
@FFR_officiel

FÉMININES 3ème Division à 7 - SAISON 2013/2014
Deuxième Phase : Qualificative

A l'issue de la première phase, et en tenant compte des résultats, constitution de quatre poules de trois équipes en brassant les équipes de telle sorte qu'elles ne se rencontrent pas de nouveau.

Composition des poules :

Poule 1 :
1) AAS SARCELLES
2) RC NOISY LE SEC
3) CRAC OSSEY MARIGNY

Poule 2 :
1) US CREPY EN VALOIS
2) R. CHARENTON-MAISONS ALFORT-ST MAURICE
3) AS FONTENAY AUX ROSES

Poule 3 :
1) Entente GOUSSAINVILLE GONESSE 15
2) CSM GENNEVILLIERS
3) CO CHALONS en CHAMPAGNE

Poule 4 :
1) RC CHILLY MAZARIN
2) CLERMONT de l'OISE CR
3) RUEIL AC RUGBY

Matches en triangulaires, à 13h30, le premier nommé reçoit, pas de point de bonus.

Première journée : Dimanche 26 janvier 2014 : sur le terrain du club numéroté 1
N° 1 contre N° 2 / N° 2 contre N° 3 / N° 3 contre N° 1

Deuxième journée : Dimanche 02 ou dimanche 09 février 2014 : sur le terrain du club numéroté 2
N° 2 contre N° 3 / N° 3 contre N° 1 / N° 1 contre N° 2

Troisième journée : Dimanche 16 mars 2014 : sur le terrain du club numéroté 3
N° 3 contre N° 1 / N° 1 contre N° 2 / N° 2 contre N° 3

Dates de replis, en cas d'intempéries uniquement : 02 ou 09 février et 23 mars 2014.

A l'issue de cette deuxième phase, un classement sera effectué. Seront qualifiés pour le plateau final, les premiers de chaque poule ainsi que les deux meilleurs deuxièmes, soit au total 6 équipes.

Le plateau final, en IDF, aura lieu le 30 mars 2014 et se déroulera sur la journée ; il permettra de déterminer les 3 représentants IDF qualifiés.

23 mars 2014 : transmission des qualifiés pour le Secteur

La finale de Secteur aura lieu le 6 avril 2014 (lieu à déterminer), avec 8 équipes (2 poules de 4)
IDF : 3 ; FL : 2; BG : 2; LO : 1.

Finale Nationale le 27 avril 2014.

RAPPEL / RECTIFICATIFS

BRASSAGE M15 à XV
Deuxième phase

NIVEAU A

POULE 1	
1	RCF 1
2	MASSY 1
3	**EXEMPT**
4	PLESSIS ROBINSON 1
5	PARIS 15 1
6	**EXEMPT**
7	PUC 1
8	STADE FRANÇAIS 1
9	**EXEMPT**

POULE 2	
1	BOBIGNY
2	BORDS DE MARNE
3	CLICHY 1
4	COMPIEGNE
5	SURESNES 1
6	VERSAILLES 1
7	MONTESSON 1
8	MAISONS LAFFITTE - SAINT GERMAIN - POISSY 1
9	RIS ORANGIS 1

POULE 3	
1	VINCENNES 1
2	DOMONT
3	MASSIF CENTRAL 1
4	CERGY PONTOISE
5	GARCHES VAUCRESSON 1
6	RCF 2
7	COURBEVOIE 2
8	MASSY 2
9	BAGNEUX

Collecteur : Daniel Ribeiro : 06 80 90 55 90 – email : rib.dan@wanadoo.fr

NIVEAU B

POULE 4	
1	EPERNAY
2	STADE FRANÇAIS 2
3	GRETZ TOURNAN OZOIR
4	CLAMART 1
5	CRETEIL CHOISY
6	RED STAR (ST OUEN)
7	Terres de France (TREMBLAY)
8	**RCC 78 CÔTEAUX DE SEINE**
9	GOUAIX PROVINS

POULE 5	
1	BEAUVAIS/CREVECOEUR LE GRAND
2	USO 95
3	SARCELLES
4	DRANCY
5	GENNEVILLIERS 1
6	PLATEAU BRIARD
7	YERRES
8	GIF SUR YVETTE
9	AULNAY Ss/BOIS

POULE 6	
1	CHALONS EN CHAMPAGNE
2	NEMOURS
3	MELUN - COMBS
4	SUCY EN BRIE
5	ORSAY
6	FINANCES
7	ST MAUR
8	SCUF 1
9	MARCOUSSIS - LIMOURS

POULE 7	
1	CREPY EN VALOIS / PLESSIS LAGNY LE SEC / VILLERS
2	SENLIS
3	HOUILLES CARRIERES / ARGENTEUIL 1
4	VELIZY VILLACOUBLAY
5	RUEIL 1
6	PLAISIR 1
7	MONTIGNY LE BRETONNEUX
8	ROSNY SOUS BOIS
9	**EXEMPT**

NIVEAU C ET ÉQUIPES 2

POULE 8	
1	CONFLANS HERBLAY
2	MONTREUIL
3	TRIEL SUR SEINE
4	PUTEAUX
5	FRESNES
6	VIRY CHATILLON
7	BRETIGNY SUR ORGE
8	LIMAY
9	BONNEUIL VILLENEUVE BREVANNES / CHAMPIGNY

POULE 9	
1	SURESNES 2
2	MONTESSON2
3	PUC 2
4	PLESSIS ROBINSON 2
5	MASSIF CENTRAL 2
6	MAISONS LAFFITTE – ST GERMAIN - POISSY 2
7	PARIS 15 2
8	VERSAILLES 2
9	COURBEVOIE 2

Collecteur : Jean Fauchier pour les poules de 4 à 9 : 06 07 95 31 70 - email : jfauchier@wanadoo.fr

Le 18 janvier 2014	Le 08 février 2014	Le 08 mars 2014	Le 22 mars 2014
1 – 2 - 3	7 – 2 – 4	8 – 2 – 6	6 – 1 - 7
4 – 5 - 6	5 – 1 – 8	1 – 4 – 9	4 – 3 - 8
7 – 8 - 9	9 – 3 – 6	3 – 5 – 7	2 – 5 - 9

BRASSAGE M15 à XII
Deuxième phase

NIVEAU A

POULE 1	
1	RS 77
2	ANTONY – METRO 92
3	STE GENEVIEVE DES BOIS
4	RAMBOUILLET
5	CHEVREUSE
6	GARGENVILLE
7	VAL DE BIEVRE
8	PARISIS
9	VITRY / ALFORTVILLE

POULE 2	
1	NOISY LE GRAND
2	MEAUX
3	VAL D'EUROPE
4	PONTAULT COMBAULT
5	SAVIGNY LE TEMPLE
6	R. CHARENTON MAISONS ALFORT ST MAURICE
7	LAGNY
8	ATHIS MONS
9	L'ISLE ADAM

NIVEAU B

POULE 3	
1	ETAMPES
2	PLESSIS MEUDON
3	ARPAJON
4	CHILLY MAZARIN
5	PANTIN
6	FONTENAY AUX ROSES
7	STAINS
8	PARIS NEUILLY S/SEINE
9	RS 91

POULE 4	
1	PAYS FERTOIS / COULOMMIERS
2	CHAMPS SUR MARNE
3	CHELLES
4	MELUN COMBS (COMBS)
5	MITRY MORY
6	**EXEMPT**
7	SAINT DENIS
8	LIVRY GARGAN
9	PTT PARIS

POULE 5	
1	MANTES / BÛ
2	ST QUENTIN EN YVELINES
3	MONTFORT L'AMAURY
4	GOUSSAINVILLE-GONESSE 15
5	EPONE / GARGENVILLE
6	ACHERES
7	BAGNOLET
8	NANTERRE
9	BOULOGNE BILLANCOURT

POULE 6	
1	RIS ORANGIS 2
2	VINCENNES 2
3	**SAVIGNY – LONGJUMEAU 2**
4	BORDS DE MARNE 2
5	DOURDAN
6	RUEIL 2
7	GRETZ TOURNAN OZOIR 2
8	NEUILLY SUR MARNE
9	**EXEMPT**

POULE 7	
1	GARCHES 2
2	GENNEVILLIERS 2
3	SCUF 2
4	SURESNES 3
5	HOUILLES CARRIERES / ARGENTEUIL 2
6	PLAISIR 2
7	STADE FRANÇAIS 3
8	TERRES DE FRANCE 2
9	**EXEMPT**

Collecteur : Pascal Giraud : 06 86 27 95 28 - email : pascal.giraud17@wanadoo.fr

Le 18 janvier 2014	Le 08 février 2014	Le 08 mars 2014	Le 22 mars 2014
1 – 2 - 3	7 – 2 – 4	8 – 2 – 6	6 – 1 - 7
4 – 5 - 6	5 – 1 – 8	1 – 4 – 9	4 – 3 - 8
7 – 8 - 9	9 – 3 – 6	3 – 5 – 7	2 – 5 - 9

BRASSAGE M13
Deuxième phase

POULE 1	
1	COMPIEGNE
2	SCUF 1
3	PARIS 15 1
4	PUC 1
5	RCF 1
6	CONFLANS HERBLAY
7	SURESNES 1
8	GENNEVILLIERS 1
9	RUEIL 1

POULE 2	
1	RAMBOUILLET
2	STADE FRANÇAIS 1
3	FINANCES
4	GIF SUR YVETTE
5	ANTONY 1
6	PLESSIS ROBINSON 1
7	RIS ORANGIS 1
8	CRETEIL - CHOISY
9	MASSIF CENTRAL 1

POULE 3	
1	MEAUX
2	NOISY LE GRAND
3	PTT PARIS
4	EPERNAY
5	VINCENNES 1
6	MELUN - COMBS (COMBS)
7	PONTAULT COMBAULT
8	MONTREUIL
9	GOUAIX - PROVINS

POULE 4	
1	FRESNES
2	MASSIF CENTRAL 2
3	STADE FRANÇAIS 2
4	PARIS 15 2
5	GARGENVILLE
6	PARIS NEUILLY/SEINE
7	SENLIS
8	RCF 2
9	GARCHES VAUCRESSON 1

POULE 5	
1	VITRY
2	MELUN - COMBS (MELUN)
3	VIRY CHATILLON
4	VINCENNES 2
5	RS 77 1
6	STE GENEVIEVE DES BOIS
7	PLESSIS ROBINSON 2
8	SAVIGNY - SENART
9	BONNEUIL VILLENEUVE BREVANNES

POULE 6	
1	RED STAR (ST OUEN)
2	AULNAY SOUS BOIS
3	SCUF 2
4	LAGNY
5	CERGY PONTOISE 1
6	CLICHY 1
7	SOISSSONS
8	L'ISLE ADAM 1
9	GRETZ TOURNAN OZOIR 1

POULE 7	
1	MONTFORT L'AMAURY
2	ATHIS MONS
3	CHEVREUSE
4	VELIZY VILLACOUBLAY
5	PARISIS
6	BRETIGNY/ORGE
7	BORDS DE MARNE
8	MONTEREAU
9	PLATEAU BRIARD

POULE 8	
1	ROSNY Ss/BOIS
2	CHARENTON – MAISONS ALFORT – ST MAURICE
3	DOMONT
4	ARGENTEUIL
5	CHELLES
6	DRANCY
7	BEAUVAIS
8	NANTERRE 1
9	PUC 2

POULE 9	
1	CHAMPIGNY/MARNE
2	TERRES DE FRANCE
3	SARCELLES
4	PUTEAUX
5	BOULOGNE BILLANCOURT
6	BORDS DE MARNE (VILLIERS)
7	GOUSSAINVILLE - GONESSE
8	BOBIGNY
9	PLAISIR

POULE 10	
1	RCC 78 COTEAUX DE SEINE
2	MONTIGNY LE BRETONNEUX
3	BAGNEUX
4	GENNEVILLIERS 2
5	MARCOUSSIS - LIMOURS
6	PLESSIS MEUDON 1
7	ORSAY
8	DOURDAN
9	ST QUENTIN EN YVELINES EST

POULE 11	
1	CLAMART 1 & 2
2	MASSY 1 & 2
3	ST MAUR 1 & 2
4	MAISON LAFFITTE ST GERMAIN POISSY 1 & 2
5	MONTESSON 1 & 2
6	VERSAILLES 1 & 2
7	HOUILLES CARRIERES 1 & 2
8	COURBEVOIE 1 & 2
9	

Collecteur poules 1 à 11 : Corinne Bernois-Delys : 06 33 09 49 42 email : c.bernois@idfrugby.fr

POULE 12	
1	COULOMMIERS
2	PANTIN
3	PARIS BLANC MESNIL
4	CERCY PONTOISE 2
5	MITRY MORY
6	PAYS FERTOIS
7	VAL D'EUROPE
8	LIVRY GARGAN
9	

POULE 13	
1	SURESNES 3
2	STADE FRANÇAIS 3
3	ST DENIS
4	TRIEL
5	ACHERES
6	STAINS
7	USO 95
8	ANTONY 2
9	

POULE 14	
1	VAL DE BIEVRE (L'HAY LES ROSES)
2	CHAMPS SUR MARNE
3	CHILLY MAZARIN
4	BAGNOLET
5	RS 91
6	VAL DE BIEVRE (VILLEJUIF)
7	PALAISEAU
8	SUCY EN BRIE
9	

POULE 15	
1	MONTREUIL 2
2	FONTENAY AUX ROSES 2
3	PLESSIS MEUDON 2
4	SAVIGNY - LONGJUMEAU
5	MEAUX 2
6	NEMOURS
7	RS 77 2
8	NEUILLY SUR MARNE
9	GRETZ TOURNAN OZOIR 2

POULE 16	
1	CONFLANS HERBLAY 2
2	RUEIL 2
3	PARIS NEUILLY/SEINE 2
4	NOISY LE SEC
5	PUTEAUX 2
6	GARCHES VAUCRESSON 2
7	NANTERRE 2
8	L'ISLE ADAM 2
9	SURESNES 4

Collecteur poules 12 à 16 : Hubert Besse : 06 74 03 84 89 - email : besse.hubert@orange.fr

Le 1er février 2014	Le 8 mars 2014	Le 15 mars 2014	Le 5 avril 2014
1 – 2 – 3	**7 – 2 – 4**	**8 – 2 – 6**	**6 – 1 - 7**
4 – 5 – 6	**5 – 1 – 8**	**1 – 4 – 9**	**4 – 3 - 8**
7 – 8 – 9	**9 – 3 – 6**	**3 – 5 – 7**	**2 – 5 - 9**

L'ARBITRE RÉFÉRENT

Rappel sur le principe de l'arbitrage à deux :

Deux jeunes joueurs arbitres sur le terrain se partagent celui-ci dans le sens de la longueur. Pendant la rencontre, les jeunes arbitres se retrouveront tantôt meneurs, tantôt suiveurs. Le meneur est l'arbitre qui se trouve près du ballon et le suiveur est celui qui, bien entendu, se trouve loin du ballon.
Durant le match, les jeunes arbitres ne doivent pas se perdre de vue. Ce qui implique qu'ils se trouvent positionnés toujours entre le ballon et la ligne de touche et se font face. Quand le jeu se déplace vers l'arbitre suiveur, celui-ci doit être positionné de sorte qu'il n'y ait pas, entre lui et la ligne de touche, de joueurs (il doit voir tous les joueurs devant lui).

Exemple : sur une mêlée l'arbitre meneur va se charger du bon déroulement de la mêlée. Il se situera entre la ligne de touche et la mêlée, à proximité de celle-ci pour les commandements et le contrôle de la poussée. Le suiveur se placera sur la ligne de hors jeu des non participants de l'équipe défensive (ligne fictive à 5m) et il ne doit pas y avoir, entre lui et la ligne de touche, de joueurs ; il ne doit jamais quitter des yeux la mêlée.

Le fait d'être arbitre meneur ou arbitre suiveur ne veut pas dire qu'ils arbitrent à tour de rôle.

Exemple : sur une mêlée, l'arbitre meneur va se charger du bon déroulement de la mêlée. Il se situera entre la ligne de touche et la mêlée, à proximité de celle-ci pour les commandements et le contrôle de la poussée. Le suiveur se placera sur la ligne de hors jeu des non participants de l'équipe défensive (ligne fictive à 5m) et il ne doit pas y avoir, entre lui et la ligne de touche, de joueurs. Toutefois, si l'arbitre suiveur voit que le 3ème ligne aile, opposé à l'arbitre meneur, n'est pas lié et que l'arbitre meneur ne le voit pas, il doit siffler pour arrêter le jeu, se rendre auprès de son collègue, lui expliquer la faute. L'arbitre meneur marquera la pénalité et la fera jouer, tandis que l'arbitre suiveur ira se placer dans sa moitié de terrain, sur une ligne imaginaire située à 10 m de la faute matérialisant le positionnement de l'équipe fautive.

L'arbitre référent :

Avant la rencontre :

L'arbitre référent n'est pas responsable de la feuille de match, il n'aura donc pas à contrôler les licences, la non-conformité de celles-ci en incombe au dirigeant du club responsable du plateau ou de la rencontre.

Toutefois, l'arbitre référent devra contrôler les licences des joueurs de devant, des jeunes arbitres car elles devront être accompagnées des « passeports » faisant référence. Il devra, également, s'assurer qu'il y a un éducateur ayant une licence comportant le bon sigle.

Rappel des obligations pour qu'une rencontre puisse se jouer à 15 :
8 joueurs minimum avec le « passeport joueur de devant »
2 arbitres minimum, avec le « passeport arbitre »
1 éducateur avec, sur sa licence, la mention EDE ou BFEJ, ou ECF s'il est en cours de formation.

Pendant la rencontre :

La règle, chez les moins de 15 ans, est celle appliquée en catégorie C, donc ne pas accepter plus de personnes sur le banc de touche, prévues par la règle. Pour les remplaçants, « idem ».

Comme sur la feuille de match, il n'est pas mentionné les noms des personnes présentent sur le banc de touche, les faire **rajouter** au bas de la feuille avec le numéro de licence correspondant.

L'arbitre référent devra être muni d'un sifflet et porter une tenue lui permettant d'être rapidement reconnaissable.

L'arbitre référent n'a pas pour vocation d'arbitrer la rencontre, mais il est le garant de la sécurité. **Il ne doit donc pas siffler les fautes de jeu tels les en-avants, les positions de hors-jeu, les fautes de jeu au sol, accorder ou refuser un essai, etc…**

Avant que ne commence la 1ère rencontre, demander à voir les jeunes arbitres et les éducateurs référents, rappeler aux jeunes arbitres d'être vigilant sur les plaquages et le jeu dangereux et rappeler aux éducateurs quelle doit être leur conduite sur le banc de touche.

L'arbitre référent doit être sur le terrain de jeu, **il n'arbitrera pas le match**, mais devra intervenir sur tous les actes faisant référence à la règle du jeu n°10 « JEU DELOYAL ».

Comme il est le garant de la sécurité, il devra être présent sur toutes les mêlées afin de s'assurer que celles-ci se déroulent correctement et intervenir si nécessaire (**attention aux liaisons et à la poussée**). S'il estime que la sécurité n'est pas assurée pour quelles que raisons que ce soient, il les arbitrera jusqu'à la fin de la rencontre et non la fin des rencontres. En cas de rapport de force trop inégal, mettant en jeu la sécurité des joueurs, il fera faire des mêlées simulées.

Il doit s'assurer que les éducateurs ont une attitude correcte auprès des jeunes arbitres.

Il doit demander à l'éducateur référent des jeunes arbitres de faire en sorte que les bancs de touche se comportent correctement. Si ce n'est pas le cas, il doit vous appeler et, même en moins de 15 ans **les dernières recommandations faites par le DTA, sur le comportement des bancs de touche, restent d'actualité et applicables**.

L'arbitre référent est le seul habilité à mettre des cartons. Toutefois si une demande de carton est faite par les jeunes arbitres et que celle-ci soit justifiée, il faut l'exécuter.

Quand un joueur d'une équipe prend un carton (peu importe la couleur), le joueur fautif sort, il doit être remplacé. Les équipes joueront toujours à nombre égal (le temps du carton pour un blanc ou un jaune est mentionné dans le « Rugby Digest », le rouge exclue le joueur pour la journée).

Avant chaque match, passer un peu de temps avec les arbitres pour leur rappeler les consignes, concernant le jeu dangereux et le jeu de la mêlée, etc... A la fin du match, faire un « debriefing » avec les jeunes arbitres. Soyez pédagogues.

Le rugby à XV chez les moins de 15 ans se joue avec les règles de la catégorie C, sauf pour les spécificités mentionnées dans le « Rugby Digest ».

Après la triangulaire ou le match sec :

L'arbitre référent remplira sur la feuille de match la partie qui lui est réservée. En aucun cas il en sera responsable, celle-ci en incombe au responsable du plateau.

En cas de carton rouge mis à un joueur ou à une personne du banc de touche, faire apparaître, dans l'espace qui est réservé à l'arbitre référent, le motif (voir feuille de match compétition) ; ne pas entrer dans les détails. Le rapport se fera sur papier libre, à la maison, et devra être adressé au responsable de la Commission École de Rugby ? Mme Elisabeth KARIOTAKIS, ainsi qu'au DTA, M. Eric GAUZINS.

La fiche de frais arbitre CIFR sera à faire signer par le responsable du plateau et sera, ensuite, adressée à M. Jean Jacques RICARD.

Claude ROUX

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à m'appeler au 06 67 50 57 75.

RUGBY À 5

1. REPRISE « FUNNY » DE LA COMPÉTITION AVEC LA DATE N°5 DE LA COUPE ILE DE FRANCE ET LA TREMBLAY'S FIVE CHAMPIONSHIP RUGBY

10 équipes avaient rendez-vous, samedi 11 janvier au matin à Tremblay en France, pour le « décrassage » d'après les fêtes.

Pour l'occasion, le Club hôte, Terre de France Rugby avait réservé une surprise aux participants. Après les matches officiels de la Coupe Ile de France (résultats ci-dessous), les équipes se sont vus proposer la Tremblay's Five Championship Rugby.

Les équipes de Rugby à 5 se sont essayées à la formule de compétition du rugby à 7 avec le plaisir, de se retrouver, toute catégorie confondue. Qui dit compétition, dit récompenses… et pas n'importe lesquelles ! Les vainqueurs de la Plate (RCP 15) et de la Cup (Tremblay) se sont vus remettre un bouclier à l'image des professionnels.

Félicitations au club pour cette belle initiative !

Vous pouvez retrouver en images les photos de cette matinée, sur la page Facebook du club : Tremblay AC Rugby 93

2. INSCRIPTION AU TROPHÉE INDOOR À 5 D'HIVER : JEUDI 6 FÉVRIER 2014, À 19H00 AU FIVE DE CRÉTEIL

Vous l'attendiez, il arrive !

Ouvert à tous, cet événement indoor est idéal pour se rassembler, pour partager un moment convivial autour d'une même passion, le rugby à 5.

Constituez une équipe de **8 joueurs/joueuses** et rejoignez-nous au five de Créteil **le 6 Février 2014 à partir de 19 heures.**

Vous pouvez télécharger le dossier de présentation ainsi que la feuille d'inscription sur le site du Comité : www.idfrugby.fr, rubrique Rugby Innovation/Rugby à 5. Elle est à retourner **AVANT LE 31 JANVIER 2014 (capacité d'accueil de 16 équipes).**

RUGBY À 5

TROPHÉE D'HIVER

INSCRIPTION AU TROPHÉE D'HIVER _6 Février 2014 à Créteil

La feuille d'inscription est à retourner, **au plus tard le 31 Janvier 2014**, à l'adresse suivante : **rugbya5@idfrugby.fr**.

Les frais de participation de 100€ sont à transmettre au CIFR pour valider l'inscription. (Chèque à l'ordre du CIFR)

Équipe / Responsable compris dans les 8 joueurs

Nom de l'équipe :

Coordonnées du responsable (tel + E-mail) :

Liste des joueuses et/ou joueurs
8 joueurs maximum, capitaine/responsable compris

	Nom	Prénom	Sexe	Capitaine
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

SIGNATURE :

RUGBY À 5

COUPE DE L'ILE DE FRANCE - CLASSEMENTS

Mis à jour suite aux résultats de la date n°5 11.01.14 – Tremblay

RÉSULTATS DE LA DATE N°5

Open Féminin :

1. **Rocket's - ROC Houilles Carrières S/Seine**
2. **Fées… minines / RCA Cergy Pontoise**

Open Masculin :

1. **Tremblay**
2. **RCP 15**

Mixte :

1. **UBM Rugbys**
2. **AS Fontenay**
3. **Crazy Mosquitos RC Champs s/Marne Val Maubuée**

Hommes +35 ans :

1. **Toucher ROCtal-ROC Gif sur Yvette**
2. **Tremblay**
3. **UBM**

CLASSEMENTS :

R5_COUPE IDF OPEN FEMININ

	DPT	NOM	NOMBRE POINTS TOTAL	DIFF ESSAIS	NOMBRE ESSAIS TOTAL
1	78	Rocket's - ROC Houilles Carrières S/Seine	23	34	37
2	95	Fées… minines / RCA Cergy Pontoise	19	-26	6
3	77	Crazy Mosquitos / RC Champs s/Marne Val Maubuée	10	-8	7

R5_COUPE IDF MIXTE

	DPT	NOM	NOMBRE POINTS TOTAL	DIFF ESSAIS	NOMBRE ESSAIS TOTAL
	92	AS Fontenay	23	14	49
2	94	UBM Rugbys	12	16	25
3	92	Courbevoie	10	6	24
4	92	Sharkiras	9	3	32
5	77	Crazy Mosquitos RC Champs s/Marne Val Maubuée	9	-8	10
6	78	Rocket's - ROC Houilles Carrières S/Seine	7	6	23
7	94	Alfortville	7	-23	21
8	93	Tremblay Rugby	6	12	19
9	92	Racing Nanterre Rugby	4	-4	9
10	92	Rat Pack Puteaux	2	-2	7

R5_COUPE IDF HOMMES +35 ANS					
	DPT	NOM	NOMBRE POINTS TOTAL	DIFF ESSAIS	NOMBRE ESSAIS TOTAL
1	91	Toucher ROCtal ROC Gif sur Yvette	22	13	23
2	92	Rat Pack Puteaux	20	4	22
3	92	Courbevoie	16	8	19
4	94	UBM	11	-18	11
5	93	Tremblay	5	3	7
6	77	Crazy Mosquitos / RC Champs s/Marne Val Maubuée	2	-10	1

R5_COUPE IDF OPEN MASCULIN					
	DPT	NOM	NOMBRE POINTS TOTAL	DIFF ESSAIS	NOMBRE ESSAIS TOTAL
1	75	RCP 15	16	9	19
2	93	Tremblay	12	9	13
3	78	Rocket's ROC Houilles Carrières S/Seine	9	-8	17
4	92	AS Fontenay	8	-9	12
5	92	RC Courbevoie	6	16	19
6	95	AAS Sarcelles	5	-2	8
7	94	UBM Rugbys	3	-6	1

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **Commission de Discipline**
- **Commission des Règlements**

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 8 janvier 2014

Date de la Rencontre	Nature de l'épreuve	Club	Motif de la sanction	Suspension		Sanction financière
				Durée	Requalification	
8-déc.-13	Honneur	FINANCES	Brutalité	2 semaines	3 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	SARCELLES	Action contre un officiel de match	3 semaines	27 janvier 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	SARCELLES	Brutalité	5 semaines	24 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	SARCELLES	Jeu dangereux	5 semaines	24 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	SAINT QUENTIN EN YVELINES	Brutalité	7 semaines	10 mars 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	BRETIGNY	Brutalité	4 semaines	17 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	BRETIGNY	Brutalité	2 semaines	3 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	BRETIGNY	Brutalité	2 semaines	3 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Honneur	MASSIF CENTRAL	Brutalité	2 semaines	27 janvier 2014	150,00 €
8-déc.-13	Promotion d'Honneur	NOISY LE SEC	Action contre un officiel de match	11 semaines	7 avril 2014	150,00 €
8-déc.-13	Promotion d'Honneur	NOISY LE SEC	Action contre un officiel de match	3 semaines	10 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Promotion d'Honneur	ALFORTVILLE	Action contre un officiel de match	3 semaines	10 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	Réserves Honneur	CERGY PONTOISE	Non-respect des obligations de fonction	4 semaines	17 février 2014	150,00 €
15-déc.-13	Réserves Honneur	FRESNES	Brutalité	2 semaines	3 février 2014	150,00 €
15-déc.-13	Réserves Honneur	TRIEL S/SEINE	Brutalité	2 semaines	3 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 19 ans	RIS ORANGIS	Brutalité	2 semaines	27 janvier 2014	150,00 €
7-déc.-13	- 19 ans	ENTENTE DE L'AUBE	Action contre un officiel de match	3 semaines	2 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 19 ans	LAGNY	Brutalité	2 semaines	27 janvier 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 19 ans	PLAISIR / RAMBOUILLET	Action contre un officiel de match	6 semaines	24 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 19 ans	PLAISIR / RAMBOUILLET	Jeu dangereux	2 semaines	27 janvier 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 19 ans	PLAISIR / RAMBOUILLET	Action contre un officiel de match	3 semaines	3 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 19 ans	HOUILLES CARRIERES S/SEINE / ARGENTEUIL	Jeu dangereux	4 semaines	10 février 2014	150,00 €
8-déc.-13	- 17 ans	CLAMART / PLESSIS MEUDON	Brutalité	2 semaines	27 janvier 2014	150,00 €
7-déc.-13	- 17 ans	USO 95	Brutalité	2 semaines	26 janvier 2014	150,00 €
7-déc.-13	- 17 ans	HOUILLES CARRIERES S/SEINE / ARGENTEUIL	Infractions verbales et provocations	7 semaines	2 mars 2014	150,00 €
8-déc.-13	Clubs du Samedi	PARIS UC	Brutalité	3 semaines	30 décembre 2013	150,00 €

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 15 janvier 2014

				Suspension		
Date de la Rencontre	Nature de l'épreuve	Club	Motif de la sanction	Durée	Requalification	Sanction financière
12-janv.-14	- 19 ans	SAINT DENIS	Indiscipline	1 semaine	20 janvier 2014	150,00 €
11-janv.-14	- 17 ans	ANTONY METRO 92	Indiscipline	1 semaine	19 janvier 2014	150,00 €
11-janv.-14	- 17 ans	BRETIGNY S/ORGE	Indiscipline	1 semaine	19 janvier 2014	150,00 €
11-janv.-14	- 17 ans	BAGNOLET	Indiscipline	1 semaine	19 janvier 2014	150,00 €
11-janv.-14	- 17 ans	GRETZ TOURNAN OZOIR	Indiscipline	1 semaine	19 janvier 2014	150,00 €
11-janv.-14	Clubs du Samedi	SAPEURS POMPIERS VAL D'OISE	Indiscipline	1 semaine	19 janvier 2014	150,00 €
11-janv.-14	Clubs du Samedi	SEVRES MANUFACTURE	Indiscipline	1 semaine	19 janvier 2014	150,00 €

Ile de France Rugby

COMMISSION DES RÈGLEMENTS
Séance du 9 Janvier 2014

SAISON 2013 - 2014

Membres : MM. BOURGUES - DALOUS – DAVIOT – DELMERE – MAYADE – SIMONET – SISCO - TRICOT - WEBER

Forfait	**F**
Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	RENCONTRES	OBJET	Décision de la Commission	Points	Sanction financière
40	Moins de 19 ans	08-12-13	VIRY CHATILLON / STE GENEVIEVE DES BOIS	Insuffisance de joueurs (12)	Match perdu par MEI (2ème MEI) Forfait simple	-2/0	200 €uros
			ORSAY		Match gagné par MEI	5/25	
41	Clubs du Samedi	23-11-13	THALES	Non présent	Match perdu par Forfait	-2/0	200 €uros
			PORC		Match gagné par Forfait	5/25	

Ile de France Rugby

COMMISSION DES RÈGLEMENTS
Séance du 9 Janvier 2014

SAISON 2013 - 2014

Membres : MM. BOURGUES - DALOUS – DAVIOT – DELMERE – MAYADE – SIMONET – SISCO - TRICOT - WEBER

Forfait	**F**
Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	RENCONTRES	OBJET	Décision de la Commission	Points	Sanction financière
5	Moins de 17 ans	14-12-13	PAYS FERTOIS	Insuffisance de joueurs (12) – 2ème MEI	Forfait général		
			CLERMONT	Effectif insuffisant (11)	Match gagné par MEI	2/69	

COMMISSION DES RÈGLEMENTS
Séance du 9 Janvier 2014

SAISON 2013 - 2014

Membres : MM. BOURGUES - DALOUS – DAVIOT – DELMERE – MAYADE – SIMONET – SISCO - TRICOT - WEBER

Forfait	**F**
Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	RENCONTRES	OBJET	Décision de la Commission	Points	Sanction financière
32	Moins de 17 ans	07-12-13	PAYS FERTOIS	Insuffisance de joueurs (12)	Match perdu par MEI	1/5	
			CONFLANS - HERBLAY		Match gagné par MEI	3/98	
33	Moins de 19 ans	01-12-13	VAL DE BIEVRE		Match gagné par MEI	5/25	
			VIRY CHATILLON / STE GENEVIEVE DES BOIS	Insuffisance de joueurs (12)	Match perdu par MEI	-2/0	
34	Réserves Promotion Honneur	08-12-13	SAINT ANDRE LES VERGERS	Insuffisance de joueurs (9)	Match perdu par MEI	-2/0	
			CLICHY		Match gagné par MEI	5/25	
35	Moins de 17 ans	07-12-13	HOUILLES CARRIERES/SEINE / ARGENTEUIL	Insuffisance de joueurs (10)	Match perdu par MEI	1/19	
			NOISY LE SEC		Match gagné par MEI	3/81	

Ile de France Rugby

COMMISSION DES RÈGLEMENTS
Séance du 12 Décembre 2013

SAISON 2013 - 2014

Membres : MM. BOURGUES - DALOUS – DAVIOT – DELMERE – MAYADE – SIMONET – SISCO - TRICOT - WEBER

Forfait	**F**
Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	RENCONTRES	OBJET	Décision de la Commission	Points	Sanction financière
11	Réserves Honneur	08-12-13	SAINT OUEN MONTESSON	Match arrêté suite à blessure et évacuation d'un joueur (n° 9) par les secours	Validation du score à l'arrêt du match	0/12 4/20	

COMMISSION DES RÈGLEMENTS
Séance du 9 Janvier 2014

SAISON 2013 - 2014

Membres : MM. BOURGUES - DALOUS – DAVIOT – DELMERE – MAYADE – SIMONET – SISCO - TRICOT - WEBER

Forfait	**F**
Forfait Général	**FG**
Match Arrêté	**MA**
Match Effectif Incomplet	**MEI**
Règlement	**R**

N° de dossier	Catégories Séries	Date Rencontres	RENCONTRES	OBJET	Décision de la Commission	Points	Sanction financière
12	Moins de 17 ans	07-12-13	MONTIGNY LE BRETONNEUX / ST QUENTIN EN YVELINES VERSAILLES	Licences de Versailles non présentées. Formalités administratives effectuées par Versailles (main courante commissariat).	Match reporté À charge pour la Commission des Épreuves de fixer la date. Indemnisation arbitre à la charge de Versailles.		

INFORMATIONS FINANCIÈRES

- **Remboursements des sinistres aux licenciés**
- **Retrait des places pour le Tournoi des VI Nations (important)**

REMBOURSEMENTS DES SINISTRES AUX LICENCIÉS
(Information « CGA Rugby »)

En accord avec la Fédération Française de Rugby, et afin d'améliorer la qualité de service, la sécurité des flux financiers, et de répondre aux nouvelles exigences environnementales, nous vous informons que nous procédons depuis le 1er Novembre 2013 aux remboursements des dépenses de frais médicaux exclusivement par virement bancaire.

En conséquence, vous voudrez bien en informer vos clubs. Lors d'une déclaration d'accident, les joueurs doivent transmettre, avec la demande de remboursement, un RIB à l'adresse suivante :

CGA RUGBY
51 avenue Hoche
75405 Paris Cedex 08

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

CGA RUGBY

Importance signalée

RETRAIT DES PLACES POUR LE TOURNOI DES VI NATIONS

Les clubs et les Dirigeants devront effectuer le retrait de leurs places au Siège du C.I.F.R.

Aucune place ne pourra être retirée le mercredi

Exceptionnellement en cas de retrait le matin, téléphoner au 0143424687

RETRAIT DES PLACES :

Les MARDI 21, JEUDI 23 et VENDREDI 24 JANVIER - MATCHES *France / Angleterre et France / Italie - de 14 Heures à 17 Heures 30*

Les MARDI 4, JEUDI 6 et VENDREDI 7 MARS - MATCH *France / Irlande - de 14 Heures à 17 Heures 30*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Arbitrage : Communiqué de presse**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Linas – Marcoussis, le 8 janvier 2014

ARBITRAGE

Règle de l'avantage
Précision concernant la règle 8

L'actualité récente ayant donné lieu, dans les stades et dans les médias, à diverses interprétations erronées concernant la règle de l'avantage, la Commission Centrale des Arbitres de la FFR (CCA) tient à repréciser des éléments de ladite règle :

« La règle de l'avantage a priorité sur la plupart des autres Règles et elle a pour but d'assurer une plus grande continuité du jeu en diminuant le nombre d'arrêts de jeu pour fautes.

(a) L'arbitre est seul juge pour décider si une équipe a obtenu un avantage ou non. Il a toute latitude de prendre les décisions qu'il veut.

(b) L'avantage peut être **soit territorial, soit tactique**.

(c) L'avantage territorial implique un gain de terrain.

(d) L'avantage tactique implique la liberté pour l'équipe non fautive de jouer le ballon comme elle l'entend. »

Contact presse : Alixia GAIDOZ – 01 69 63 67 14 – alixia.gaidoz@ffr.fr

le rugby, des valeurs pour la vie.

Partenaires Officiels de la FFR

GMF orange adidas BMW

FFR FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

www.ffr.fr
/FFR.officiel
@FFR_officiel